

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE Juigné-des-Moutiers

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS DE DÉPÔT ET D’AFFICHAGE DES TABLEAUX RECTIFICATIFS

Les tableaux rectificatifs de la liste électorale et des listes électorales complémentaires contenant les additions et les retranchements opérés, du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017, par la commission administrative, ont été ce jour :

➤ déposés au secrétariat de la Mairie.

Tout électeur pourra pendant dix jours, soit du 11 au 20 janvier 2018 inclus, en prendre connaissance et présenter ses réclamations devant le juge du Tribunal d’Instance.

Dans ce même délai, tout électeur inscrit sur les listes électorales de la commune, pourra demander l’inscription d’un électeur omis ou la radiation d’un électeur indûment inscrit.

➤ affichés sous forme d’une copie aux lieux habituels pendant dix jours.

A Juigné-des-Moutiers, le 10 janvier 2018

Cache de la Mairie



Le Maire,